

CONTRAT DE RESERVATION SAISON 2012- *BOOKING CONTRACT 2012*

NUMERO DE CLIENT: _____

COMMENT RESERVER ? *BOOKING CONDITIONS*



**138 Bd de Lattre de Tassigny
85360 La Tranche sur Mer
02-51-30-31-78
contact@camping-les-rouilleres.fr**

EMPLACEMENT : 25% d'acompte + 20 € de frais de réservation. **Solde à régler le jour de l'arrivée.**
LOCATION MOBIL HOME : 25% d'acompte + 20 € de frais de réservation. **Solde du séjour à régler au plus tard 1 mois avant l'arrivée.**
 Cautions par chèques: 220€ pour les éventuels dégâts, 80€ pour d'éventuels frais de ménage. Retournés par courrier après état des lieux.
 Les règlements par chèques vacances (**impérativement remplis**) sont à libeller au nom et adresse du camping les Rouillères et à envoyer à notre adresse (ci-contre) en courrier recommandé. Les règlements par chèque bancaire ou postal sont à libeller à l'ordre du camping les Rouillères et à envoyer à notre adresse (ci-contre).
PITCH: 25% deposit + 20 € for administration fee. *The balance is to pay when you arrive.*
MOBIL HOME RENTAL: 25% deposit + 20 € for administration fee. *The balance is to pay at least 1 month before your arrival.*

Nom/prénom (Name/firstname) _____ Civilité (Mme Mlle M.) _____
 Adresse(Adress) _____
 Code Postal(Postcode) _____ Ville (town) _____
 Tel _____ Portable (mobile) _____ Email _____

NOMBRE TOTAL DES PARTICIPANTS AU SEJOUR (holidays' maker) : _____ personnes (indiquer le nombre svp).

Nom (name)	Prénom (firstname)	Date de naissance	CP (postcode)

Immatriculation Véhicule (car registration) : _____ Marque (type) : _____
 Animal (1 maxi) : oui non Race : _____

LOCATION MOBIL HOME (rental)			CHOIX DU MOBIL HOME (your accommodation)					
Arrivée le (arrival) :	___ / ___ / 2012	Après 15h (after 3pm)	Eco 2chambres	Eco 3chambres	Standard 2chambres	Standard 3chambres	Premium 2chambres	Premium 3chambres
Départ le (departure) :	___ / ___ / 2012	Avant 10h(before 10 am)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LOCATION EMPLACEMENT (pitch)			MATERIEL (material)		
Arrivée le (arrival) :	___ / ___ / 2012	Après 15h (after 3pm)	Tente (tent) <input type="checkbox"/>	Caravane <input type="checkbox"/>	Camping car <input type="checkbox"/>
Départ le (departure) :	___ / ___ / 2012	Avant 12h(before 12 am)	Dimensions (size):	Longueur (length) : _____m	Largeur (wide) : _____m

Je retourne le présent contrat complété et signé, avec un chèque d'acompte de 25% du montant de la location + 20€ de frais de réservation soit un montant total de : *Please fill and sign this contract. Any reservation must be accompanied with a 25 % deposit which represents an amount of:*

.....€uros réglés par: Chèque Chèques Vacances Mandat cash

sommes agréés VACAF, merci de nous envoyer votre attestation et de nous donner votre n° d'allocataire : _____

Le locataire :	Mention « bon pour accord » manuscrite + signature	Le gestionnaire du camping:	Signature :
Fait le:.....		Reçu le :.....	

CONDITIONS DE RESERVATION

- Toute réservation de location, doit être accompagnée d'un acompte de 25% + Frais de réservation. Le solde sera à régler 4 semaines au moins avant la date d'arrivée.
 - Toute réservation d'emplacement nu doit être accompagnée d'un acompte de 25% + Frais de réservation. Le solde sera réglé à votre arrivée au camping.
 - Pour toute réservation de location, les cautions devront être données par chèque sur place : 220€ pour couvrir les éventuels dégâts (dégradation, casse) + 80€ pour la caution ménage.
 - La location ou l'emplacement est personnel(le), il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement ou la location à un tiers.
 - En cas de départ anticipé quelles qu'en soient les circonstances, la totalité des jours réservés sera due au camping.
 - Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
 - Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre droit de possession. Le camping se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement ou location prévu(e) s'il restait sans nouvelle 48 heures, après la date d'arrivée prévue.
 - En cas de désistement à moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, le camping se verra dans l'obligation de conserver l'acompte versé, moins les frais.
 - En cas de désistement à moins de 48 heures avant la date d'arrivée prévue, le camping se verra dans l'obligation de conserver l'intégralité du paiement que vous avez versé, sauf raison grave ou cas de force majeure dont l'appréciation sera confiée au gestionnaire du camping.
 - Clause attributive de juridiction: les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'instance de la Roche sur Yon.
 - Nous renvoyer le contrat rempli et signé, le double ou une copie vous sera retourné après notre signature.
 - Le non respect du règlement intérieur du camping (affiché à l'accueil et disponible sur demande) entraîne l'annulation pure et simple des obligations du camping envers le locataire et lui permet de mettre fin au contrat à sa convenance et sans remboursement.
- Cet accord a valeur de contrat et engage les deux parties. Le réservataire le remplit, le signe et le retourne, accompagné du règlement correspondant, au gestionnaire qui lui renvoie le double ou une copie après l'avoir également signé pour confirmation.

BOOKING CONDITIONS

- Any pitch reservation must be accompanied with a 25 % deposit + reservation fees 20€. The balance will be settled upon your arrival in the campsite.
 - Any mobil home reservation must be accompanied with a 25 % deposit + reservation fees 20€. The balance will be to settle 4 weeks at least before the date of arrival.
 - For any mobil home reservation, pledges must be given on the spot: 220€ to cover the possible damages (degradation, break-in) + 80€ for the pledge arrange (treat carefully).
 - The rent or the place is personal, it is forbidden to sublet or to give up the place or the rent to a third party.
 - In case of early departure whatever are circumstances, the totality of reserved days will be due to the campsite.
 - Any modification which can entail a variation of the amount of the royalty in more or less must be indicated on arrival. In case of inaccurate statement of the buyer, the present contract will be cancelled by rights and the paid sums will remain acquired to the renter out.
 - You have to inform us about any possible delay of your arrival, to preserve your right of ownership. The administrator saves himself the possibility of having the place or the rent planned if he remained sense new 48 hours, after the planned date of arrival.
- In case of withdrawal unless 30 days before the planned date of arrival, in recommended receipt of a letter, the deposit, less expenses, will remain acquired in the campsite.
- In case of withdrawal unless 48 hours before the planned date of arrival, the campsite will be obliged to preserve the completeness of the payment which you paid, except grave reason or case of absolute necessity the appreciation of which will be entrusted to the administrator of the campsite.
- Attributive clause of jurisdiction: the possible disputes will be the exclusive skill of the Magistrates' courts of la Roche sur Yon.
 - Please send back to us the filled and signed contract, a copy will have returned to you after our signature.
 - The non compliance with the internal regulation of the campsite (posted in the reception and available on inquiry) entraîne the pure and simple cancellation of the obligations of the campsite to the tenant and allows him to end the contract at his convenience and without refund.

This agreement has value of contract and commits both parts.

The reserver fills it, signs it and returns it, accompanied with the corresponding payment, to the administrator who sends back to him the double or a copy after the credit note also signed for confirmation.